

APPEL DE PROPOSITIONS

SOUTIEN FINANCIER POUR LE DÉVELOPPEMENT DES NOUVEAUX AXES DE LA PROGRAMMATION SCIENTIFIQUE DE L'IUJD

| Aperçu | |
|----------------------------------|------------------------|
| Valeur et durée du financement : | 35 000 \$ / 1 ou 2 ans |

MISE EN CONTEXTE

En 2014, la programmation scientifique du CJM-IU, validée par le financement du FRQSC, s'intitulait « *Les multiples contextes de la violence subie et de la violence agie chez les jeunes: une compréhension indispensable pour une pratique innovante* ». Elle était structurée autour de quatre axes: a) la violence subie, b) la violence agie, c) l'autonomisation et l'insertion socio-professionnelle des jeunes, d) l'utilisation des connaissances.

Dix ans plus tard, la programmation scientifique actualisée de l'IUJD s'articule autour des quatre axes suivants : a) la victimisation et la maltraitance; b) les troubles du comportement et la délinquance; c) l'engagement scolaire et l'insertion sociale; d) les pratiques professionnelles dans le système public. Par ailleurs, la composition de l'équipe, tant au niveau des chercheur·e·s d'établissement, chercheur·e·s universitaires que des praticien·ne·s chercheur·e·s, a été renouvelée à plus du deux tiers depuis 2014. Il importe donc de soutenir le démarrage de travaux de recherche représentant à la fois les nouveaux axes de recherche et la nouvelle composition de l'équipe.

OBJECTIFS ET BESOINS

L'objectif principal du programme de *Soutien financier pour le développement des nouveaux axes de la programmation scientifique* de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal est d'encourager le démarrage de nouvelles démarches de recherche touchant un ou plusieurs des axes de notre programmation actualisée. Le programme vise également à soutenir les candidat·e·s qui souhaitent *développer un nouveau créneau de recherche* en vue de déposer à court ou moyen terme une demande de subvention plus conséquente à l'un des grands Fonds.

De manière plus spécifique, le démarrage de tels projets pourrait:

- Permettre aux chercheur·e·s d'explorer des objets de recherche qu'ils ou elles maîtrisent déjà, mais sous un nouvel éclairage;
- Faciliter le démarrage d'une recherche portant sur une nouvelle problématique déjà bien définie, en lien avec *un* ou plusieurs des quatre axes de recherche;
- Favoriser de nouveaux liens de collaboration entre les membres de l'infrastructure (chercheur·e·s d'établissement, chercheur·e·s universitaires, praticien·ne·s-chercheur·e·s, membres des milieux de pratique, APPR du Centre d'expertise, etc.);
- Et, dans tous les cas, contribuer à la formation de la relève en recherche.

À titre d'exemples et de manière non exhaustive, les propositions peuvent consister à : a) aborder un nouvel *objet* de recherche (par exemple, la résilience des jeunes ayant fait l'objet d'un signalement); b) explorer une nouvelle *approche théorique ou méthodologique* (par exemple, une perspective ethnoculturelle sur la résilience ou l'analyse des forums de discussion en ligne portant sur la résilience); c) développer une nouvelle façon de *mobiliser des connaissances* (par exemple, des laboratoires vivants ou la participation des jeunes personnes concernées); d) considérer *une nouvelle population* (par exemple, les victimes de maltraitance nées dans un pays en guerre). Les propositions déposées dans le cadre de cet appel devront contribuer au déploiement de la programmation scientifique et au développement de nouvelles collaborations entre ses membres.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Le projet de recherche proposé est porté par un·e chercheur·e régulier·e de l'IUJD (chercheur·e d'établissement ou chercheur·e universitaire) ou qui s'engage à le devenir.
- Le ou la candidat·e s'adjoit au moins un·e autre membre de l'IUJD (chercheur·e d'établissement, chercheur·e universitaire, praticien·ne-chercheur·e, APPR du Centre d'expertise).
- La thématique du projet de recherche proposé s'inscrit pleinement dans la programmation scientifique actualisée de l'IUJD.

ATOUT

- Seront avantagés les projets permet de créer au moins une nouvelle collaboration avec un·e ou des membres de l'infrastructure.

PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Les personnes intéressées par l'opportunité de financement offerte dans ce concours doivent remplir le formulaire prévu à cet effet (maximum de 8 pages). L'évaluation des demandes est assortie d'un seuil de réussite global fixé à 70 %. Les critères d'évaluation pour les demandes de financement sont les suivants:

| Critères | Indicateurs | Pondération |
|--|--|-------------|
| Qualité et originalité du projet | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Clarté de la problématique, pertinence scientifique ou sociale et précision des objectifs poursuivis ✓ Démonstration de la dimension originale du projet ✓ Rigueur et justification de l'approche méthodologique dans le traitement et l'analyse des données ✓ Réalisme du calendrier de réalisation, des prévisions budgétaires, de la faisabilité | 50 points |
| Candidats | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Qualité des expériences et des réalisations des membres de l'équipe (partenariats, subventions, encadrement d'étudiants, publications, etc.) ✓ Répartition claire des rôles entre les membres de l'équipe et les usagers | 20 points |
| Retombées anticipées | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Contribution significative et originale au développement des connaissances ou à l'amélioration des pratiques et politiques | 10 points |
| Diffusion et transfert des connaissances | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Qualité de la stratégie de diffusion et de transfert des connaissances auprès des utilisateurs potentiels des résultats de la recherche ✓ Qualité du plan de publication ou communication dans le milieu académique | 10 points |
| Éthique | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Démonstration des moyens pris pour répondre aux standards reconnus d'éthique de la recherche. | 10 points |

ENGAGEMENTS DU RÉCIPiendaIRE

- Mentionner le soutien financier accordé par l'IUJD dans toute activité de diffusion ou de transfert et d'utilisation des connaissances émanant du projet financé.
- Informer l'IUJD de toute activité de diffusion et de transfert des connaissances ayant été réalisée dans le cadre du projet financé et fournir une copie des communications, publications ou infographies qui en résultent.

POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Les candidat·e·s doivent fournir les documents suivants pour constituer un dossier complet :

- Le formulaire de demande de financement prévu à cette fin;
- Le CV des chercheur.e.s, cochercheur.e.s (formats FRQ, IRSC ou CRSH) et collaborateur.rice.s (format abrégé en ce qui les concerne).